

**DÉCLARATION FNEC-FP-FO
CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU 17 FÉVRIER 2012**

Monsieur Le Recteur,
Madame La Vice-Présidente du Conseil Régional,
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de
l'Education Nationale,

L'ordre du jour de ce Conseil Académique de l'Education Nationale est très étonnant... Il ne nous paraît plus être d'actualité... En effet, les effectifs prévisionnels ont été décidés en décembre par les Inspections Académiques et les cartes des formations professionnelles ont été arrêtées le 4 janvier par Monsieur Le Recteur. Les établissements ont reçu leur Dotation Globale Horaire en janvier et les Conseils d'Administration sont en train de siéger pour décider de valider ou non les répartitions des moyens proposées par les chefs d'établissement... Répartitions qui bien souvent, faute de moyens suffisants, font apparaître des suppressions de postes d'enseignants !

Pour rappel, ce sont 444 emplois qui seront retirés à notre Académie à la rentrée 2012. Il s'agit là de notre contribution à l'objectif que s'est fixé notre gouvernement de supprimer, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, 14 000 emplois supplémentaires dans l'Education Nationale à la rentrée 2012.

Pourtant, depuis le mois de novembre, nos collègues sur le terrain, les organisations syndicales lors d'audiences avec les services des Inspections Académiques ou du Rectorat, parfois même avec Monsieur Le Recteur en personne et les élus des différents Comités Techniques Académiques ou Départementaux, ont réclamé et ont tenté d'obtenir les structures et les moyens nécessaires pour que l'Education Nationale puisse remplir correctement sa mission de service public, pour que nos jeunes puissent trouver leur place dans notre société. Des élus, de gauche comme de droite, ayant pris conscience du danger qu'allait entraîner cette politique de l'Etat pour le tissu économique de

leurs territoires, ont eux aussi tenté de convaincre l'Administration de répondre aux réels besoins... Mais à part quelques avancées ici ou là, nous sommes obligés de constater que globalement, malgré la pertinence des demandes ou des revendications, le résultat de toutes ces actions reste très insuffisant !

Aujourd'hui, tout semble donc déjà joué... La loi dit que le Conseil Académique de l'Education Nationale doit être consulté... Et c'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui, mais concrètement, il s'agit davantage d'une réunion informative que d'une réelle consultation... Nous allons donc en profiter pour informer, très rapidement, les membres de ce CAEN qui ne siègent pas au titre de représentants des personnels de l'Education Nationale, au cas où ils n'auraient pas eu le temps ou les moyens de se rendre compte de la destruction du Service Public d'Education qui est programmée pour la rentrée 2012 !

Pour le 1^{er} degré, la suppression de 203 emplois dans l'Académie dégrade le taux d'encadrement qui passe de 5,18 professeurs pour 100 élèves à 5,11... Et les RASED, déjà en grande difficulté, perdent 182 Maître E... Autant dire que les familles des élèves en difficulté devront aller chercher de l'aide en dehors du Service Public... Enfin, si elles en ont les moyens bien sûr... Alors qu'un rapide calcul montre qu'il faudrait créer 435 postes de professeurs des écoles dans l'Académie pour que notre taux d'encadrement soit égal à la moyenne nationale !

Pour le second degré, 195 emplois supprimés sur les 230 prévus, le seront dans l'enseignement professionnel public. Autant dire que le gouvernement a décidé de faire porter le poids de la RGPP principalement sur les Professeurs de Lycées Professionnels... Et donc, sur la formation professionnelle et sur tous nos jeunes qui choisissent la voie professionnelle... Alors que les familles avaient assuré la réussite de la rénovation de la voie professionnelle qui permettait de créer dans nos lycées professionnels un parcours du CAP au BTS, le gouvernement a fait le choix de rompre ses engagements. Il souhaite faire disparaître les lycées professionnels, les SEGPA et les EREA et surtout, il retire le droit aux jeunes et à leurs familles de choisir leur orientation... Les conditions de l'échec de la voie professionnelle publique sont réunies :

- 🗣️ Une mauvaise orientation de nos jeunes qui sont poussés vers la voie générale et/ou technologique contre leur gré et/ou sans qu'ils aient les qualités requises pour ce genre de formation ;

- 🗣️ Un manque de formations de niveau V sur une grosse partie de notre territoire qui pourraient permettre à ceux qui ont été «cassés» par le collège unique de reprendre goût aux études ;
- 🗣️ Le démantèlement des structures de l'enseignement adapté aux différents handicaps de certains jeunes ;
- 🗣️ le découragement du personnel enseignant.

L'objectif de l'Etat est très clair. Il souhaite faire passer la formation professionnelle sous le joug du MEDEF et des Régions par l'Apprentissage au rabais.

C'est pourquoi le SNETAA-FO, le premier syndicat de l'enseignement professionnel, lance un appel solennel à tous les acteurs de la voie professionnelle initiale publique et laïque et, plus largement, aux familles, aux jeunes, aux politiques, aux entreprises, et aux intellectuels : combattons et luttons pour empêcher ce saccage ! L'enseignement professionnel doit poursuivre sa voie, celle qui consiste à former des citoyens et des travailleurs libres !

Chers membres du CAEN, vous l'aurez donc bien compris, si nous rajoutons à tout cela l'instauration du jour de carence chez les fonctionnaires et le projet de réforme de l'évaluation des enseignants, alors nous pouvons dire que l'Education Nationale est une cible privilégiée de ce gouvernement. Pourtant, en période de crise économique, n'est-il pas au contraire plus pertinent de protéger et de développer la formation des jeunes ?

Monsieur Le Recteur, Madame La Vice-Présidente du Conseil Régional, Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Education Nationale, nous vous remercions de votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet